

ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTENDRE

VACANCES ÉTÉ
LUNDI 9 JUILLET AU VENDREDI 31 AOÛT 2018

de 7h30
à 18h30

LA Maison Pop'

5 rue de la garenne 17130 MONTENDRE

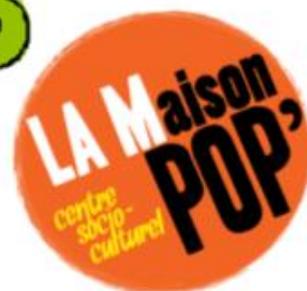
05 46 70 43 67

lam.montendre@wanadoo.fr

Accueil de loisirs

Rue Jacques Baumont 17130 MONTENDRE

05 46 70 45 76



Voyage autour du monde . . .

Chaque semaine, les enfants partiront à la découverte d'une partie du monde et s'initieront aux différentes cultures : musique, plats culinaires,

les temps forts
de l'été →

13.07
les vendredis de
l'été au lac

18.07
nuitée pour les
8-12 ans

24.07
sortie au labyrinthe
Mysterra

01.08
nuitée pour
les 6-8 ans

03.08
spectacle

Du 9 au 13 juillet

Du 16 au 20 juillet

Du 23 au 27 juillet

Du 30 juillet au 3 août



les temps forts
de l'été →

10.08
jeux gonflables
au lac

13.08
nuitée pour les
8-12 ans

17.08
les vendredis de
l'été au lac

23.08
nuitée pour les
6-8 ans

30.08
olympiades

Du 6 au 10 août

Du 13 au 17 août

Du 20 au 24 août

Du 27 au 31 août



les temps forts
de l'été →

14.08
chasse au
trésor

21.08
sortie plage
pêche à pied

En juillet, un goûter en famille sera proposé chaque vendredi: parents, grands-parents et frères et sœurs sont invités !
Pendant toute la période, les nageurs iront au bassin ludique de Montendre tous les mercredis matins.

Chers parents,

Les animateurs du centre de loisirs accueillent vos enfants à chaque période de vacances scolaires avec un réel plaisir. Ils préparent rigoureusement le projet pédagogique et le projet d'animation pour permettre à vos enfants de passer des vacances au top.

Afin de garder un accueil de qualité et en toute sécurité le taux d'encadrement est limité. Nous ne pouvons donc pas accueillir plus d'enfants que ce que nous autorise la réglementation en vigueur.

C'est pourquoi il est indispensable de remplir précisément les bulletins d'inscription, d'en respecter les engagements et de les accompagner impérativement d'un acompte. Comme mentionné sur la plaquette, nous fixons une date limite pour accepter les inscriptions. Merci de la respecter.

Cependant, il se peut que nous ayons atteint notre capacité d'accueil avant cette date limite. C'est ce qu'il s'est passé lors des dernières vacances, nous avons dû refuser des enfants alors que les inscriptions n'étaient pas encore closes, faute de places.

Nous attirons votre attention sur le fait que plus les bulletins d'inscription nous sont remis tôt, plus les chances de refuser votre enfant sur notre accueil seront minimes.

Merci de votre compréhension.

L'équipe d'animation.

BULLETIN D'INSCRIPTION – juillet 2018

Jours	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 09/07			
Mardi 10/07			
Mercredi 11/07			
Jeudi 12/07			
Vendredi 13/07			
Lundi 16/07			
Mardi 17/07			
Mercredi 18/07			
Jeudi 19/07			
Vendredi 20/07			
Lundi 23/07			
Mardi 24/07			
Mercredi 25/07			
Jeudi 26/07			
Vendredi 27/07			
Lundi 30/07			
Mardi 31/07			
Mercredi 1er/08			
Jeudi 02/08			
Vendredi 03/08			

* Cocher les jours de réservation

Bulletin à nous remettre rempli **accompagné obligatoirement d'un acompte** (chèque encaissé début août) validant ainsi l'inscription de votre enfant.

Bulletin à nous retourner avant le mercredi 4 juillet 2018.

ACOMPTE VERSÉ JUILLET

NOM de l'enfant :

PRÉNOM de l'enfant :

ÂGE :

SIGNATURE DES PARENTS

BULLETIN D'INSCRIPTION – août 2018

Jours	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 06/08			
Mardi 07/08			
Mercredi 08/08			
Jeudi 09/08			
Vendredi 10/08			
Lundi 13/08			
Mardi 14/08			
FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS			
Jeudi 16/08			
Vendredi 17/08			
Lundi 20/08			
Mardi 21/08			
Mercredi 22/08			
Jeudi 23/08			
Vendredi 24/08			
Lundi 27/08			
Mardi 28/08			
Mercredi 29/08			
Jeudi 30/08			
Vendredi 31/08			

*** Cocher les jours de réservation**

Bulletin à nous remettre rempli **accompagné obligatoirement d'un acompte** (chèque encaissé début septembre) validant ainsi l'inscription de votre enfant.

Bulletin à nous retourner avant le mercredi 1er août 2018.

ACOMPTE VERSÉ AOÛT

NOM de l'enfant :

PRÉNOM de l'enfant :

ÂGE :

SIGNATURE DES PARENTS

ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTENDRE

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET TARIFS

MSA* / Non allocataire *les bons MSA viennent en déduction	1.96 € l'heure ou 0.49 € le 1/4 d'heure
Allocataire CAF	1.76 € l'heure ou 0.44 € le 1/4 d'heure
Allocataire CAF QF2	1.44 € l'heure ou 0.36 € le 1/4 d'heure
Allocataire CAF QF1	0.96 € l'heure ou 0.24 € le 1/4 d'heure

MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

- être adhérent à LA Maison Pop'
- remplir au préalable une fiche de renseignements et une fiche sanitaire au nom de l'enfant si ce n'est déjà fait (documents à se procurer au siège de LA Maison Pop' ou à l'accueil de loisirs).
- compléter le(s) bulletin(s) d'inscription joint(s)
- joindre un acompte (encaissé à la fin de la période)
- être à jour de ses factures
- respecter la date limite et les permanences d'inscription

ADHÉSION ANNUELLE À LA MAISON POP'

Elle est valable un an à compter de la date de son règlement.

Son coût est de : 10 € par Enfant

15 € par Famille (à partir de 2 enfants)

L'adhésion vous donne la possibilité de vous investir dans la vie de LA Maison Pop' et vous permet de voter à l'assemblée générale annuelle.

PERMANENCES D'INSCRIPTION

Au siège de LA Maison Pop' :

- Pendant les périodes scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi matin.
- Pendant les vacances du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Pour juillet: mercredi 4 juillet 2018

Pour août: mercredi 1er août 2018